

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 20 MARS 2026

Présents : Sylvie BELLICO, Laura BERGIER, Jérôme CICILE, Philippe COSTE, Françoise DOLEON, Eric GARCIN, Karine GHIRARDELLI, Françoise JULIEN, Stéphanie MICHEL, Marcel MUNCH, Jean-Louis QUARTARARO, Emile TAGLIAFERRI, Jean-Luc VECCHIONE, Marion VECCHIONE

Excusés : Xavier GIRAUD procuration à Françoise JULIEN

Secrétaire de séance : Laura CHARDON

Désignation de 2 assesseurs : Françoise Julien et Jérôme Cicile

1) ELECTION DU MAIRE

1 candidat : Philippe COSTE

Résultat des votes : Philippe COSTE obtient 13 voix. Il est donc élu maire et installé immédiatement dans ses fonctions.

2) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le maire rappelle que le nombre d'adjoints doit être supérieur ou égal à 1, sans excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Pour Puimoisson, l'effectif maximum est donc de 4 adjoints.

Le Maire propose donc de créer 4 postes d'adjoints.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de la création de 4 postes d'adjoints.

3) ELECTION DES ADJOINTS

Le maire présente sa liste d'adjoints comme suit :

1^{er} adjoint : Jean-Luc VECCHIONE

2^e adjoint : Karine GHIRARDELLI

3^e adjoint : Jérôme CICILE

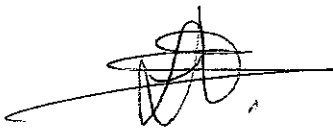
4^e adjoint : Françoise DOLEON

Résultat des votes : la liste présentée ci-dessus obtient 13 voix. Les adjoints sont donc élus à la majorité et installés immédiatement dans leur fonction.

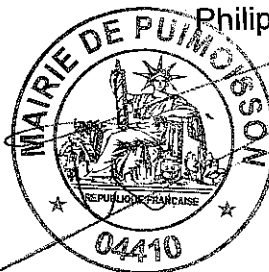
4) LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Le maire donne lecture de la charte de l'élu local et 1 exemplaire est remis à chaque conseiller.

La secrétaire de séance,
Laura BERGIER



Le maire,
Philippe COSTE





Séance du 20/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Blancs : 2

L'an deux mille vingt-six le vingt mars le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe COSTE, Maire.

Etaient présents :

Mme BELLICO Sylvie, Mme BERGIER Laura, M. CICILE Jérôme, M. COSTE Philippe, Mme DOLEON Françoise, M. GARCIN Eric, Mme GHIRARDELLI Karine, M. GIRAUD Xavier, Mme JULIEN Françoise, Mme MICHEL Stéphanie, M. MUNCH Marcel, M. QUARTARARO Jean-Louis, M. TAGLIAFERRI Emile, M. VECCHIONE Jean-Luc, Mme VECCHIONE Marion.

Etaient excusés : M. GIRAUD Xavier pouvoir à Françoise JULIEN

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Laura BERGIER

Date de convocation
16/03/2026

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de la création de 4 postes d'adjoints au maire

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Laura BERGIER

Le Maire,
Philippe COSTE

